



Le 28 février 2023 à 11h00

**LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE**

**SUR LA PROLONGATION DE LA VIGILANCE VAGUE DE FROID  
EN JAUNE « PIC DE FROID »  
POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
EN VIGUEUR DEPUIS DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023 6H00**

**Prévisions météorologiques**

Le département de Moselle, a été placé par Météo France en vigilance JAUNE « PIC DE FROID », du dimanche 26 février 2023 à 6h00 jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 à 11h00.

En cours de journée de mardi, le vent de nord-est continue de faiblir et souffle avec des pointes de 30 à 40 km/h, mais il est encore suffisamment présent pour engendrer des températures ressenties négatives par endroits.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les températures redescendent à nouveau entre -2°C et -5°C en plaine, et avec le vent (plus faible que la veille) les températures ressenties avoisineront les -8°C.

Après de nouvelles gelées mercredi matin, le redoux s'installera en journée et l'épisode de grand froid devrait s'achever.

**Impacts**

**Le grand froid peut mettre en danger les personnes fragiles ou isolées :**

- notamment les personnes âgées ;
- les personnes handicapées, souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes, etc. ;
- les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés) ;
- les personnes qui travaillent en extérieur ou dans un local, ouvert ou non, exposant à des températures froides ou utilisant un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle dans des conditions de verglas ou de neige.

**Recommandations**

Pendant une vague de froid :

- évitez les expositions prolongées au froid et au vent ;
- protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques ;
- si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, contactez le « 115 ».

**Pour plus de renseignements**

Consulter les sites :

- [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)
- [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)
- [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)